

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Programme Pluriannuel des Investissements 2011/2015 - Adoption.

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Programme Pluriannuel des Investissements 2011-2015, qui intègre notamment la majeure partie des crédits de la 3^{ème} phase et des extensions du TCSP ainsi que du tram train (évalués à 540 M€), atteint, tous budgets confondus, un montant de **2,067** milliards d'euros dont **1,205** milliard d'euros sur le budget principal (58 %) et **862** millions d'euros sur les budgets annexes (42%).

Il est dépassé, en volume, de 6 %, le PPI 2010-2014, qui s'élevait à **1,952** milliard d'euros selon des proportions à l'identique entre Budget Principal (58 % - soit **1,133** milliard d'euros) et Budgets annexes (42 % - soit **819** millions d'euros).

1 – UN P.P.I. 2011-2015 QUI PORTE UNE REELLE AMBITION POUR L'AGGLOMERATION :

Le PPI 2011-2015, fruit d'une construction concertée et partagée, montre que la CUB entend se donner les moyens d'atteindre ses objectifs en restant vigilante toutefois sur la dynamique de ses ressources dans un contexte économique, financier et législatif pour le moins encore incertain et mouvant.

C'est ainsi que comme pour le PPI 2010-2014, a été réalisée et présentée aux élus lors d'un Séminaire du 17 septembre 2010, une projection à **10 ans** à l'échéance 2020, de l'impact sur la capacité d'investissement de l' E.P.C.I., des grands projets aujourd'hui connus (les 2 Franchissements de la Garonne, LGV, Rocade, etc.).

Avec le même objectif de lisibilité et dans l'attente de la définition de la politique foncière de notre Etablissement, est également présenté un « **PPI foncier** » récapitulatif, par delà les domaines d'intervention, les crédits consacrés aux acquisitions foncières.

Tel qu'il résulte des travaux des conférences budgétaires de septembre avalisées en Bureau, ce projet de PPI destiné à poursuivre nos actions quotidiennes, porte une réelle ambition pour l'avenir de l'agglomération, en vue de la doter des équipements nécessaires à son statut de métropole européenne.

On peut mettre en exergue non seulement le financement de la majeure partie de la 3^{ème} phase du TCSP, mais aussi du Pont Bacalan Bastide et ses accès, des études et des premiers crédits de réalisation en 2015 du franchissement Jean-Jacques BOSCH, des participations à la Rcade et à la LGV Tours – Bordeaux (partie) - avec l'achèvement de la suppression du bouchon ferroviaire -, sans omettre également la politique de la ville et le renforcement des actions menées dans le domaine du logement y compris le volet accession sociale, de l'aménagement urbain, du développement économique de secteurs clés (Hourcade, Aéroparc, Bioparc, Ecoparc...), les dépenses de participation de la CUB à la construction du Grand Stade, en faveur du haut débit, du plan Agglo Campus, les crédits pour la prochaine génération des contrats de co-développement, pour la mise en place de bateaux-bus sur la Garonne, le tout bien entendu avec la préoccupation du développement durable et de la protection de notre environnement (Plan Climat, Agenda 21, espaces naturels et agricoles, modes innovants de récupération d'énergie et de chauffage....).

Il convient également de souligner qu'avec les engagements pris par la CUB, le volume des fonds de concours et subventions d'équipement prévus pour des projets de grande envergure, prenne de plus en plus d'importance dans le PPI. Porté à 331,8 M€ (contre 282,6 M€ au PPI 2010 - 2014), il représente 16 % du total du PPI et près de 28 % des investissements prévus au Budget Principal.

Le versement de ces fonds de concours ou subventions d'équipement intéresse en particulier :

- La participation au financement de la ligne LGV-SEA Tours - Bordeaux (111,657 M €, soit environ 34 % du total des Fonds de concours et subventions d'équipement), une partie des lignes Bordeaux-Espagne (186 600 €) et Bordeaux-Toulouse (16 620 €).
- la perspective de participation de la CUB dans les conditions qu'elle a énoncées, à la mise à 2 fois 3 voies de la Rcade Rive Gauche (43 M€)
- la participation de la CUB au financement de l'achèvement de la suppression du bouchon ferroviaire (6,6 M€).
- la participation de la CUB au financement d'actions relevant du domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche au titre du contrat de plan Etat-Région (30 M€ dont 4 M€ au titre des exercices antérieurs et 3 M€ sur 2010).

II – UN PROJET DE PROGRAMME QUINQUENNAL 2011-2015 PRESENTE PAR DOMAINE :

La présentation par domaine permet notamment de mieux se comparer avec les autres Communautés Urbaines au moment de tirer des enseignements des comptes administratifs.

Dans le projet de PPI 2011-2015, sept grands domaines d'intervention sont mis en évidence, selon l'ordre d'importance suivant :

Premier domaine d'intervention : Les Transports (dont une partie liée au Stationnement) : 741,4 M€

Après avoir cédé temporairement sa place à la Voirie, le **Domaine des Transports (dont une partie est liée au Stationnement)** maintient sa première place au PPI, depuis la programmation 2009-2013.

Il représente presque 36 % des crédits du projet de PPI, et comprend notamment :

- **538,177 M€** pour les projets de TCSP, dont 467,572 M€ pour engager les extensions de lignes existantes et le développement de réseaux de TCSP projetés au titre de la « 3^{ème} phase » et 70,155 M€ pour le Tram-Train du Médoc,
- **0,450 M€** pour permettre la réalisation d'études préliminaires relatives aux phases ultérieures,
- **67,291 M€** pour les investissements liés à l'exploitation du Réseau TBC dont notamment 5,7 M€ pour le système d'exploitation, 30,961 M€ pour l'entretien et le renouvellement du parc, 26,63 M€ pour les bâtiments et dépôts et 4 M€ pour les améliorations à apporter au réseau de tramway (désaturation),
- **2,124 M€** en vue de l'acquisition de bateaux-bus et de la création ou l'aménagement de pontons d'amarrage,
- **10,00 M€** en vue de la participation de la CUB à des actions visant à valoriser la ligne ferroviaire de ceinture du ressort de la Région,
- **118,461 M€** pour la participation de la CUB à divers projets ferroviaires présentant un intérêt majeur pour l'agglomération [contribution au financement de la LGV (111,861M€), dont 111,657 M€ pour Tours-Bordeaux et 0,204 M€ pour la participation aux études portant sur GPSO Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne, suppression du bouchon ferroviaire (6,6 M€) (solde)],
- **4,157 M€** pour les pôles intermodaux dont 3,00 M€ pour les Pôles d'échanges Gare, 0,50 pour le Pôle de Blanquefort et 0,657 M€ pour la restructuration du Pôle Saint Jean.

Dépenses auxquelles s'ajoute au titre du Stationnement :

- **1,169 M€** au titre d'une subvention d'équipement à verser au délégataire pour la réalisation du parc **André Meunier** à Bordeaux en application de l'avenant récemment signé.

Deuxième domaine d'intervention : La Voirie : 459,3 M€

Avec 459,3 M€, soit 22,22 % des crédits du projet de PPI, le domaine « Voirie » arrive en deuxième position. Ce domaine d'intervention comprend notamment :

- **129,133 M€** pour la construction d'ouvrages d'art dont 84,943 M€ pour le pont à travée levante Bacalan-Bastide, 42,6 M€ pour le franchissement Jean-Jacques Bosc, 1,0 M€ pour les têtes du pont Saint Jean (dans le cadre de la suppression du Bouchon ferroviaire), 0,570 M€ pour le passage inférieur deux roues Bordeaux Curie/Benauges,
- **23,0 M€** pour la réalisation des **accès du Pont Bacalan-Bastide** dont **15 M€ pour l'aménagement de la rue Lucien Faure** et **8 M€ pour les accès côté rive droite**,
- **8,660 M€** pour la réhabilitation d'ouvrages d'art dont 3,860 M€ pour la réhabilitation du Pont de pierre - sachant toutefois que les dernières estimations font état d'un besoin total de financement de 23,7 M€ (renforcement carapace, ensemble des 10 piles, réparation fissures pile 16, reprise du perré R.Gauche) qui sera actualisé au prochain PPI - ainsi que 0,9 M€ pour le mur de soutènement RD et 3,9 M€ pour la réhabilitation de divers ouvrages d'art,
- **27,0 M€ pour les aménagements de voirie en faveur des transports (hors travaux compensatoires au tramway)** et plus précisément des équipements destinés à améliorer la vitesse commerciale des bus.

* Les crédits afférents aux couloirs de bus seront abondés en fonction des projets prêts à être lancés,

- **26,837 M€** pour la réalisation de travaux compensatoires (reconstitution de places de stationnement supprimées par le Tramway),
- **20,150 M€** dont 8,250 M€ pour **divers aménagements de voirie communautaire** et 11,9 M€ pour les **voiries d'intérêt communautaire (codev)**,
- **146,19 M€** dont 134,29 M€ pour le **Fonds de Proximité Voirie** et 11,9 M€ pour le renforcement et grosses réparations de voirie, réalisation de dépressions charretières, etc...
- **8,450 M€** pour la poursuite des **travaux concomitants et indissociables** du tramway,
- **5,595 M€** pour les **itinéraires intercommunaux** (desserte nord de l'agglomération bordelaise, itinéraire Pessac / Talence / Bordeaux...), desserte Mérignac Soleil, réhabilitation du cours de l'Intendance, renforcement des voies sur berges,

- **11,975 M€** pour les actions en matière de **circulation et signalisation**,
- **9,267 M€** pour les moyens d'intervention de la voirie : bâtiments (2,284 M€ et matériels et outillages (6,983 M€),
- **43,0 M€** au titre du projet de participation de la Communauté au financement de la mise à 2 fois 3 voies de la Rocade rive gauche.

A noter que dans les projets de voirie qui sont aujourd'hui élaborés, la préoccupation de la sécurité notamment en faveur des deux roues mais aussi les aménagements en faveur des personnes à mobilité réduite sont pris en compte dès la conception des projets.

Le troisième domaine d'intervention : l'Urbanisme et l'habitat : 296 M€

Avec **296 M€** de crédits programmés, soit **14,32 %** du volume des crédits du projet de PPI et 10 M€ de plus que l'année dernière, le domaine « **Urbanisme et Habitat** » se situe au troisième rang des investissements communautaires derrière les domaines Transports et Voirie. Parmi ces crédits, peuvent être principalement relevés sur la période :

- **125,0 M€ de crédits** (investissements directs et indirects) pour les **opérations de restructuration du tissu urbain : ZAC, PAE et Euratlantique** (91,4M€) et **opérations d'aménagement** (33,6M€) (Centres Villes et Centres Bourgs),
- **80,150 M€** pour procéder à la maîtrise d'espaces fonciers sur le territoire communautaire. Bien entendu, comme chaque année, cette enveloppe continuera d'être abondée, en cours d'exercice, des produits de cession qui excéderaient la prévision de recette annuelle, sachant que la CUB est toujours en réflexion sur la définition de sa politique foncière, dans le cadre de la recherche d'une plus grande efficacité pour la constitution de réserves foncières à long terme.
- **2,700 M€** pour les **études de planification urbaine**.
- **28,672 M€** en faveur de la **politique de la ville** pour permettre notamment la poursuite des actions engagées ou en cours pour les opérations ANRU approuvées (accompagnement des opérations de construction/démolition ou de réhabilitation) et des projets d'ores et déjà validés (Pessac-Chataigneraie, Ambarès-Les Erables) ou restant à finaliser dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS),
- **59,532 M€** pour la **politique de l'habitat** afin de continuer et renforcer l'effort entrepris en matière de construction de logements sociaux sur le territoire communautaire y compris en accession sociale,

Le quatrième domaine d'intervention : l'Assainissement et l'Eau : 273,8 M€

Avec **273,8 M€** de crédits projetés, représentant **13,25 %** du volume des crédits du projet de PPI, le domaine de l'Assainissement EU/EP, de l'eau et de l'Eau industrielle occupe la quatrième place avec la programmation des investissements suivants :

- **92,212 M€** pour les eaux pluviales dont notamment **33,595 M€** pour le **Fonds de Proximité**, 38,620 M€ pour les opérations du **schéma directeur des eaux pluviales**, 16,147 M€ pour des interventions diverses (dont notamment 3 M€ pour le renouvellement de canalisations, 1 M€ pour des acquisitions de terrains, 8,118 M€ et 0,279 M€ pour les déviations de réseaux EP et hydrants liées à la 3^{ème} phase du TCSP, 0,5 M€ pour l'aménagement de ruisseaux ,....), 3,4 M€ pour le Télécontrôle Ramsès, et 0,450 M€ de participations à verser à divers syndicats pour la réalisation de travaux de lutte contre les inondations.
- **180,30 M€ pour les Eaux usées**, avec 110,190 M€ pour les opérations primaires (reconstruction de la station d'épuration Louis Fargue et ses raccordements, la station d'épuration Quai de Brazza, la station Clos de Hilde à Bègles, etc., 29,615 M€ pour les opérations à caractère général (dont 8,397 M€ pour les déviations de réseaux E.U. liées à la 3^{ème} phase du TCSP et 8 M€ pour le renouvellement de réseaux) et **40,5 M€** pour le Fonds de Proximité et la desserte EU des opérations immobilières,
- **1,250 M€ au titre de l'Eau potable**, avec 1 M€ pour la mise en œuvre des premières actions en matière de recherche d'eau de substitution et 0,25 M€ pour des acquisitions en vue des périmètres de protection des sources.

Cinquième domaine d'intervention : L'Administration Générale et la Proximité : 105,9 M€

Avec **105,9 M€**, représentant **5,12 %** des crédits inscrits au projet de PPI, ce domaine se situe au 5^{ème} rang des investissements communautaires. Il intègre :

- **46,00 M€** sur la durée du PPI pour les contrats de co-développement (2^{ème} génération),

Les projets inscrits dans les contrats de co-développement 2009-2011 sont financés principalement par les crédits inscrits dans les différents domaines du PPI (urbanisme, habitat et foncier, développement économique, voirie, assainissement, transports, environnement, cimetières, enseignement).

Afin d'assurer le financement des projets non prévus dans le cadre des crédits programmés par domaine, une enveloppe de **40.000.000 €** a été créée au PPI 2009-2013. Compte tenu du nombre des projets retenus dans les contrats, cette enveloppe initiale a été complétée

par la mise en réserve de **10.000.000 €** dans le BS 2009 et une inscription de **2.000.000 €** supplémentaires au B.S. 2010. Aujourd'hui entre les crédits inscrits au Budget, les réserves constituées et les propositions au PPI 2011-2015, c'est une enveloppe totale de **63.420.124,15 €** qui a été dégagée sur la durée de la mandature pour les deux premiers contrats (2009-2011 et 2012-2014), enveloppe sur laquelle ont été effectivement inscrits en dépenses **7.420.124,15 €** et affectés à ce jour **1.320.124,15 €** le solde inscrit non affecté à ce jour étant de **6.100.000 €**

- **39,545 M€** en faveur du patrimoine communautaire avec notamment la poursuite de la **Restructuration de l'Hôtel de Communauté** (29,6 M€) (avec la récupération de calories à partir des eaux résiduaires urbaines pour le chauffage de cet immeuble), des actions en faveur **d'économies d'énergie** (isolation thermique) (4,565 M€) et pose de panneaux photovoltaïques (2 M€) prévues dans le Plan Patrimoine Durable adopté par le Bureau - Ce programme de 2 M€ devrait permettre l'installation d'environ 8.000 m² de surface de panneaux solaires - et 1,5 M€ pour l'aménagement d'atelier léger pour les bennes,
- **18,932 M€** pour l'équipement informatique des services (matériels et logiciels) et la dotation en matériels, mobiliers et équipements de bureau,
- **1,380 M€** pour les données urbaines et études diverses.

Sixième domaine d'intervention : Le Développement Economique : 90, 3 M€

Ce domaine, regroupe des actions multiples de développement économique : Aménagement de parcs d'activités économiques, aides à l'implantation d'entreprises, l'aménagement de zones à vocation touristique, l'équipement numérique du territoire, des interventions en faveur de l'Innovation, la Recherche et l'Enseignement Supérieur mais aussi des halles et marchés,...

Il figure toujours dans le « top 7 » des priorités communautaires avec un volume de financement de **90,3 M€** dépassant légèrement celui du PPI 2010-2014 (89,0 M€) mais bien supérieur aux deux PPI précédents (77,3 M€ et 73,7 M€).

Les crédits se déclinent comme suit :

- **24,85 M€** en faveur de l'aménagement de parcs d'activités économiques (SIM Hourcade à Bègles (2,1M€), Ecoparc de Blanquefort (10,0 M€), SIM Bègles-Tartifume (0,55 M€), l'Aéroparc (80 M€), SIM Nord-Ouest Aéroport (1 M€), études Site d'Intérêt Métropolitain (0,5 M€), Desserte voirie Institut de la Vigne et du Vin (1,2 M€), travaux destinés à favoriser l'implantation d'entreprises (1 M€), travaux de VRD hors SIM (0,5 M€) ...,
- **25,71 M€** d'aides à divers projets à retombées économiques (Aides aux implantations économiques (3,5 M€), Centre Culturel et touristique du Vin (6 M€), Rénovation salle de la Médoquine (0,25 M€), Rénovation Parc des Expositions (0,460 M€), Hippodrome du Bouscat (0,500 M€) et **Grand Stade (15 M€)**).

- **4,50 M€** pour le parc à thèmes animalier et végétal du Bourgaillh à Pessac,
- **4,150 M€** pour le développement de l'équipement numérique du territoire communautaire
- **30,00 M€** de participation de la CUB au financement d'actions relevant du domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche au titre du contrat plan Etat-Région,
- **0,613 M€** pour le MIN de Bordeaux-Brienne.
- **0,480 M€** d'études diverses à caractère économique

Septième domaine d'intervention : L'Environnement avec le Développement Durable et Les Déchets Ménagers et assimilés : 72,8 M€

Ce domaine rassemble les crédits projetés sous les thématiques : Déchets ménagers et assimilés, Réseau de chaleur, Plan Climat, Plan Garonne, Parc des Jalles, Mise en valeur des espaces naturels, Cheminements doux, Protection contre les inondations.

Les crédits présentés à ce domaine éminemment transversal ne reflètent cependant que très imparfaitement le volume des interventions de notre Etablissement dans les préoccupations environnementales. Le souci du développement durable et de la lutte contre l'effet de serre est présent, en effet, dans nombre d'actions de la CUB classées dans les autres domaines de compétence.

Le meilleur exemple est constitué par les actions menées dans le cadre du Plan Patrimoine Durable relevant du domaine de l'Administration Générale notamment en matière **d'économies d'énergie**, d'isolation thermique (4,585 M€), de pose de panneaux photovoltaïques (2 M€) ou encore de récupération de calories à partir des eaux résiduaires urbaines pour le chauffage de l'Hôtel de Communauté.

Certaines interventions comme celles des transports, de l'assainissement, de l'eau industrielle, de certains investissements en matière d'habitat et de politique de la ville pourraient, par exemple, tout aussi bien figurer dans le présent domaine.

L'ensemble des prévisions s'élèvent à **72,79 M€** avec **70,219 M€** au titre de l'activité du Budget Annexe «Déchets Ménagers et assimilés » et **2,575 M€** au titre de l'Environnement et Développement Durable :

Pour les déchets ménagers et assimilés :

- **44,205 M€** au titre de la collecte de déchets avec notamment 16,5 M€ de crédits pour le renouvellement du matériel de collecte (bennes), 16,0 M€ pour le projet de 3^{ème} dépôt et 11,704 M€ pour l'acquisition de matériels (bacs, bornes enterrées, etc...),
- **16,217 M€** pour les centres de recyclage et interventions sur les bâtiments du service de l'Environnement,

- **1,36 M€** pour la dépollution des terrains du Centre de Bassens,
- **8,438 M€** pour le Réseau de Chaleur, et la réalisation de la chaufferie bois / gaz

Pour l'Environnement au titre du Développement Durable et de l'Agenda 21 :

- **2,575 M€** pour les dépenses d'environnement individualisées (Plan Climat (études, maîtrise consommation énergie), Plan Garonne, Parc Intercommunal des Jalles, Cheminements doux, étude schéma espaces naturels et fluviaux et Protection contre les inondations, etc...).

L'importance donnée aux sept domaines d'intervention visés ci-dessus dans la programmation des investissements 2011-2015, est bien en ligne avec les orientations contenues dans l'Accord de coopération communautaire. Ces prévisions seront, bien entendu, renforcées au moyen des crédits de reports qui ne seront pas consommés fin 2010.

Enfin, les investissements présentés dans ces sept domaines ne veulent pas dire que notre Etablissement laisse tomber le financement de ses missions de base dans ses autres domaines de compétence.

Les autres domaines d'intervention :

Enseignement - Groupes scolaires : 15 M€

Dans le domaine scolaire (15 M€) , des crédits ont été renforcés lors des conférences budgétaires, pour la **remise en état correct des groupes scolaires** avant leur remise aux communes candidates.

Des engagements ont été pris dans les contrats de co-développement, à concurrence de 9.000.000 €.

Les projets inscrits dans les futurs contrats 2012-2014 devront faire l'objet d'une inscription complémentaire, par virement de crédits depuis la ligne « co-développement ».

Des travaux de **mise en accessibilité** sont également prévus pour une enveloppe globale de 3.000.000 € (contre 2.500.000 € dans le précédent PPI).

Activités funéraires et Cimetières : 6,6 M€

Les crédits inscrits au PPI précédent sont reconduits, permettant d'aménager de nouveaux secteurs, d'effectuer des travaux sur les bâtiments, ainsi que de participer à l'agrandissement de cimetières communaux. Les crédits consacrés aux aménagements de secteurs (1,299 M€) sont ajustés à la baisse afin de tenir compte du rythme de consommation des crédits.

Enfin, 4 M€ sont prévus pour la restructuration du crématorium, dans le cadre du budget annexe crématorium.

Incendies et secours : 5,71 M€

Les crédits prévus au PPI précédent sur les hydrants sont reconduits à hauteur de 300.000 € par an.

Il faut noter que ce montant n'inclut pas les travaux induits par les projets d'extensions du tramway, financés par ailleurs sur la ligne « déviation de réseaux tramway ». Le projet de centre de secours de La Benaugue, conformément au Contrat de co-développement avec Bordeaux, est inscrit au PPI pour une participation de 4 M€ à la construction du nouveau bâtiment.

La Communauté apportera également le foncier nécessaire à l'opération, conformément à la convention qui la lie au SDIS. Elle récupérera le terrain et les bâtiments actuels en pleine propriété et assurera leur valorisation.

Enfin, un crédit supplémentaire de 210.000 € est inscrit pour satisfaire à l'obligation légale de signalisation des bouches incendie.

III – LES MODALITES PREVISIONNELLES DE FINANCEMENT DU PPI 2011-2015

Tel qu'il se présente, le projet de PPI 2011-2015, financé à 27% par emprunt et à 73% sur autres ressources, génère un **besoin prévisionnel d'emprunts de 566.489.063 €** Tous budgets confondus, ce volume d'emprunts représente, en moyenne, près de 113,3 M€ par an.

Sur le **budget principal** où les besoins sont évalués à **322 M€**, le recours moyen annuel à l'emprunt ressort, en prévision, sur la période, à près 64 M€.

Le **programme d'équipement 2011**, financé à **22%** par **emprunt** et à **78%** sur **autres ressources** génère, quant à lui, un besoin prévisionnel, tous budgets confondus, de **89.551.500 €** se situant au **budget principal : 68.020.000 €**, au **budget annexe Assainissement : 20.140.000 €**, aux budgets annexes : Réseau de Chaleur des hauts de Garonne : **1.391.500 €**.

Le montant global prévisionnel d'emprunts s'avère **bien en retrait** par rapport à ceux adoptés au cours de ces cinq derniers exercices (91,4M€ en 2010, 95,8M€ en 2009, 159,9 M€ pour 2008 (avec DM3), 188,5 M€ pour 2007 et 2102 M€ pour 2006).

Par ailleurs, il convient de noter que comme l'année dernière, l'autofinancement pris en compte dans les modalités prévisionnelles de financement du PPI repose sur le résultat des simulations prospectives.

Tant pour les budgets annexes que pour le budget principal, il tient compte de l'incidence des emprunts non encore souscrits relatifs aux programmes en cours de réalisation, restes à réaliser d'emprunts qui devraient se situer, fin 2010, tous budgets confondus, et sauf nouvelles annulations dans le cadre des dernières DM de l'exercice, autour de 216 M€ et de 199 M€ sur le seul budget principal.

Pour ce dernier budget où se situent les restes à réaliser les plus importants, leur incidence en terme d'annuités a été prise en compte, de manière étalée, à parts égales, sur les exercices 2011 et 2012.

Même si cette hypothèse a peu de chance de se réaliser dans les faits car elle sous tendrait que la CUB réussirait à résorber la totalité de ses reports sur les deux prochaines années, elle a, cependant, le mérite de mieux refléter non seulement l'incidence des programmes à venir mais aussi de ceux qui sont en cours de réalisation.

Ceci exposé, les projets de programme quinquennal 2011-2015 et de programme d'équipement 2011 apparaissent financés, en prévision, comme suit :

Les modalités prévisionnelles de financement du projet de PPI 2011-2015

Financement programme quinquennal avec le TCSP et le Tram Train			Financement programme quinquennal sans le TCSP et le Tram Train		
Nature recettes	Montant	% dans total	Nature recettes	Montant	% dans total
Emprunts	566 489 062	27,41%	Emprunts	358 993 447	24,06%
Ressources spécifiques	276 998 915	13,40%	Ressources spécifiques	276 998 915	18,57%
Subvention TCSP & Tram Train	91 320 000	4,42%	Subvention TCSP & Tram Train	0	0,00%
Cession d'éléments d'actif	50 000 000	2,42%	Cession d'éléments d'actif	50 000 000	3,35%
Autofinancement Tram 3 ^e phase, TCSP et Tram Train	276 040 976	13,36%	Autofinancement Tram 3 ^e phase, TCSP et Tram Train	0	0,00%
Autofinancement autres budgets	805 933 120	38,99%	Autofinancement autres budgets	805 933 120	54,02%
TOTAL	2 066 782 073	100,00%	TOTAL	1 491 925 482	100,00%

Les modalités prévisionnelles de financement du projet de programme d'équipement 2011

Financement programme d'équipement 2011 avec le Tramway, le TCSP et le Tram Train			Financement programme d'équipement 2011 sans le Tramway, le TCSP et le Tram Train		
Nature recettes	Montant	% dans total	Nature recettes	Montant	% dans total
Emprunts	89 551 500	21,95%	Emprunts	89 551 500	25,95%
Ressources spécifiques	78 243 154	19,18%	Ressources spécifiques	78 243 154	22,67%
Subvention TCSP & Tram Train	0	0,00%	Subvention TCSP & Tram Train	0	0,00%
Cession d'éléments d'actif	10 000 000	2,45%	Cession d'éléments d'actif	10 000 000	2,90%
Autofinancement Tram 3 ^{ph} ase, TCSP et Tram Train	62 968 000	15,43%	Autofinancement Tram 3 ^{ph} ase, TCSP et Tram Train	0	0,00%
Autofinancement autres budgets	167 282 907	41,00%	Autofinancement autres budgets	167 282 907	48,48%
TOTAL	408 045 561	100,00%	TOTAL	345 077 561	100,00%

Les modalités prévisionnelles de financement du budget principal (Projet de PPI 2011-2015 et du Programme d'équipement 2011)

Budget Principal Financement programme quinquennal			Budget Principal Financement programme d'équipement 2011		
Nature recettes	Montant	% dans total	Nature recettes	Montant	% dans total
Emprunts	321 530 386	26,69%	Emprunts	68 020 000	25,03%
Ressources spécifiques	208 748 032	17,33%	Ressources spécifiques	60 239 498	22,16%
Cession d'éléments d'actif	50 000 000	4,15%	Cession d'éléments d'actif	10 000 000	3,68%
Autofinancement Tram 3 ^{ph} ase, TCSP et Tram Train	29 657 018	2,46%	Autofinancement Tram 3 ^{ph} ase, TCSP et Tram Train	6 200 000	2,28%
Autofinancement autres budgets	594 728 731	49,37%	Autofinancement autres budgets	127 335 315	46,85%
TOTAL	1 204 664 167	100,00%	TOTAL	271 794 813	100,00%

Au regard de l'ensemble des éléments présentés ci-dessus, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT le projet de Programme Pluriannuel des Investissements 2011-2015 par domaine et par mission et annexé au présent rapport,

DECIDE

Article unique

-d'Adopter, tel qu'il vous est proposé, le programme pluriannuel des investissements 2011-2015, sachant que les programmes portant sur années 2012-2015 seront réexaminés au moment de la préparation budgétaire de chaque exercice pour être adaptés en fonction de l'évolution des projets, des nouvelles priorités susceptibles de se dégager et de l'évolution des possibilités financières de notre Etablissement.

Avec un tel programme d'équipement, la Communauté continuera d'être sans conteste l'un des tout premiers budgets d'investissement et l'un des premiers donneurs d'ordres publics au plan régional, continuant ainsi, comme il le fait maintenant depuis plusieurs années de soutenir son tissu économique et l'emploi.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie-Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
Le Président,

,

M. VINCENT FELTESSE

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 DÉCEMBRE 2010**

PUBLIÉ LE : 23 DÉCEMBRE 2010

